

Lettre du Président au sujet de la Conférence annuelle 2026

Chers collègues,

Comme la plupart d'entre vous le savent, notre conférence annuelle 2026 et nos réunions de travail auront lieu à San Diego, en Californie, au mois de mars. Je reconnais que certains d'entre vous peuvent s'interroger sur cette décision, compte tenu des tensions politiques et commerciales actuelles. La présente lettre a pour but de fournir un contexte supplémentaire à nos réflexions et à nos décisions.

Avant toute chose, je tiens à vous assurer que mon équipe et moi-même restons attachés à la transparence et à l'ouverture tout au long de ce processus. Si vous, votre équipe ou l'un de vos membres avez des questions ou des préoccupations à exprimer, veuillez communiquer avec moi à president@cca-acc.com.

Nous sommes conscients que l'organisation de la conférence de cette année aux États-Unis intervient à un moment où les tensions politiques et commerciales sont exacerbées. Nous n'y sommes pas aveugles. En fait, ces tensions n'ont fait que renforcer l'importance de faire acte de présence et de défendre le Canada. Nos deux pays restent profondément liés par des personnes, des projets et des politiques. Et dans des moments comme celui-ci, lorsque les tensions augmentent, l'engagement direct n'est pas facultatif. Il est essentiel.

2026 sera plus qu'une conférence. Il s'agira d'une occasion stratégique pour l'industrie canadienne de la construction de montrer sa présence, de renforcer ses partenariats et de soutenir les négociateurs fédéraux du Canada en maintenant sa visibilité et son engagement sur le marché américain. Depuis janvier 2025, nous suivons de près les annonces de l'administration américaine en matière de droits de douane. Depuis le début, nous n'avons cessé de plaider pour que le secteur canadien de la construction soit complètement exonéré des droits de douane et pour le retour au libre-échange dont les deux pays ont bénéficié par le passé. Et depuis l'automne 2024, nous avons engagé un dialogue actif avec des partenaires gouvernementaux, des groupes de défense d'intérêts transfrontaliers et des responsables locaux en Californie afin de garantir une approche réfléchie et informée en ce qui concerne la Conférence annuelle 2026.

Il convient aussi de ne pas négliger certaines réalités financières auxquelles l'ACC est confrontée. En raison de la taille et de la portée de nos conférences, leur planification et les réservations doivent commencer quatre à six ans à l'avance. Ces réservations engagent des mises de fonds annuelles pour garantir le lieu et les services connexes. Une annulation à ce stade entraînerait des pénalités financières importantes et la perte des fonds déjà engagés. Une telle perte affecterait directement la capacité de l'ACC à fournir les programmes et services essentiels dont nos membres dépendent. En tant que responsables de l'association, nous pensons qu'il est de notre responsabilité de gérer nos engagements avec sagesse et de préserver la santé à long terme de l'organisation.

Mais avant tout, il s'agit d'une occasion pour notre secteur de montrer aux États-Unis que l'industrie canadienne de la construction est forte et unie. Nous sommes l'épine dorsale de notre pays, employant plus de 1,6 million de Canadiens et contribuant chaque année pour plus de 160 milliards de dollars au PIB du Canada. L'ACC représente fièrement notre industrie depuis plus de 100 ans. Nous traverserons cette période difficile dans les relations canado-américaines et nous en ressortirons plus forts que jamais.

J'espère que nous pourrions compter sur vous pour défendre le Canada à San Diego, en Californie, du 10 au 13 mars 2026. Votre présence sera importante, car elle démontrera la force, l'unité et l'engagement de notre industrie à promouvoir les intérêts du Canada. Je vous remercie pour votre soutien et pour votre confiance alors que nous traversons ensemble cette période complexe.

Sincèrement,



Rodrigue Gilbert
Présidente de l'ACC